

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 R.C.S. REIMS
Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012

SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2012	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2012	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2012	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2012	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Faits significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 19
6 -	Facteurs de risques	Page 20
7 -	Autres éléments	Page 21
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les événements importants du premier semestre	Page 23
1 -	Respect du plan de continuation	Page 23
2 -	Baisse de l'activité	Page 24
3 -	Evolution de l'endettement financier	Page 24
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 25
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 26
IV -	Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012	Page 27

I - Les comptes sociaux du premier semestre 2012

A - Le bilan au 30 juin 2012

1 - L'actif

(en milliers d'Euros)	Notes	30/06/2012			31/12/2011
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles :	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 484	1 483	1	0
Immobilisations corporelles :	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 281	1 625	656	669
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 856	1 811	45	59
Autres immobilisations corporelles		731	715	16	17
Immobilisations corporelles en cours :				0	0
Immobilisations financières :	4.3				
Participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		53	0	53	53
		6 542	5 751	791	817
Actif circulant :					
Stocks et en-cours :	4.4				
Matières premières et autres approvisionnements		2 510	938	1 572	1 389
En-cours de production (biens et services)		933	507	426	614
Produits intermédiaires et finis		1 055	332	723	815
Marchandises		1 917	640	1 277	1 340
Avances et acomptes versés sur commande		32		32	69
Créances :	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		825	126	699	704
Autres créances		1 159	12	1 147	1 565
Valeurs mobilières de placement		10	10	0	0
Disponibilités		5		5	40
Comptes de régularisation :	4.7				
Charges constatées d'avance		105		105	57
		8 551	2 565	5 986	6 591
TOTAL GENERAL		15 094	8 316	6 777	7 408

2 - Le passif

(en milliers d'Euros)

	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Capitaux propres :			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecart de réévaluation		41	41
Réserves :			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<15 714>	<15 847>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		<511>	133
	4.8	<2 578>	<2 067>
Autres fonds propres:			
Avance FT		1 213	0
		1 213	0
Provisions pour risques et charges :			
Provisions pour risques et charges		37	47
	4.9	37	47
Dettes (1) :			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.10	20	5
Emprunts et dettes financières divers	4.10	10	1 223
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 370	4 214
Dettes fiscales et sociales		3 299	3 358
Autres dettes		406	628
Compte de régularisation		0	0
Produits constatés d'avance		0	0
	4.11	8 105	9 428
TOTAL GENERAL		6 777	7 408

(1) dont à plus d'un an : 2 594 K€ (hors C/C)
 dont à moins d'un an : 5 511 K€ (hors C/C)

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 20 K€

B - Le compte de résultat au 30 juin 2012

(en milliers d'Euros)	Notes	1er semestre 2012	1er semestre 2011
Produits d'exploitation :			
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services		6 271	6 278
Production vendue (biens et services)		1 800	3 187
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation : 298 K€)	5.1	8 071	11 465
Production stockée		<381>	<281>
Production immobilisée		0	0
Subventions d'exploitation		494	273
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		121	168
Autres produits			
Total des produits d'exploitation :		8 305	11 625
Charges d'exploitation :			
Achats de marchandises		4 339	5 307
Variation de stock		47	708
Achats de matières premières et autres approvisionnements		863	1 506
Variation de stock		45	172
Autres achats et charges externes	5.2	1 217	1 332
Impôts, taxes et versements assimilés		133	151
Salaires et traitements		1 327	1 451
Charges sociales		617	674
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		38	39
Sur actif circulant : dotations aux provisions		40	166
Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	5
Autres charges		121	31
Total des charges d'exploitation :		<8 787>	<11 542>
RESULTAT D'EXPLOITATION	5.2	<482>	83
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers :			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			8
Autres intérêts et produits assimilés		1	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		4	0
Différences positives de change		0	0
Sous-total :		5	8
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
Intérêts et charges assimilées		32	53
Différences négatives de change		2	0
Sous-total :		<34>	<53>
RESULTAT FINANCIER	5.3	<29>	<45>
RESULTAT COURANT avant impôts		<511>	38
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		2	0
Sur opérations en capital		0	1
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Sous-total :		2	1
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		2	1
Sur opérations en capital		0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sous-total :		<2>	<1>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.4	0	0
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôt sur les bénéfices			
Total des produits		8 312	11 634
Total des charges		<8 823>	<11 596>
RESULTAT NET		<511>	38

C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2012

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président-Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 20 septembre 2012.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2012 ont été réalisées, comme en 2011, dans un contexte économique difficile et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2012.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision. L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

2. FAITS SIGNIFICATIFS

2.1 Respect du plan de continuation

Il est rappelé qu'aux termes d'un jugement du 1^{er} juin 2010, le Tribunal de Commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée par la société TONNA ELECTRONIQUE et ordonné la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE arrêté en date du 15 mai 2008 ainsi qu'il suit :

Pour les créanciers qui avaient opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010, représentant une annuité de 5 %, par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier résiduel modifié comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié
15/05/2011	5 %	5 %
15/05/2012	5 %	5 %
15/05/2013	10 %	10 %
15/05/2014	10 %	10 %
15/05/2015	15 %	15 %
15/05/2016	15 %	15 %
15/05/2017	15 %	17,5 %
15/05/2018	15 %	17,5 %

Pour les créanciers qui avaient opté pour un règlement partiel (40 %) de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010, représentant une annuité de 15 %, par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée, dont le solde de la créance a été réglé au 15 mai 2010), soit un échéancier résiduel modifié comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié
15/05/2011	-	7,5 %
15/05/2012	-	7,5 %

L'échéance du 15 mai 2012 a ainsi été réglée pour un montant de 264 K€, soit l'échéancier actualisé suivant, compte tenu des règlements déjà effectués :

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
266	266	399	399	466	737

Soit un échéancier actualisé total de 2 533 K€

Pour mémoire, l'échéancier initial est rappelé ci-dessous :

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Soit un échéancier initial total de 3 801 K€

2.2 Baisse de l'activité

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 s'établit à 8 071 K€, en baisse de près de 30 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2011.

	30/06/2012	30/06/2011	Variation
Chiffre d'affaires			
TV Individuel	1 991	3 085	- 35,46 %
TV Collectif	1 744	3 312	- 47,34 %
Portier/Sécurité	3 717	3 575	+ 3,97 %
Réseaux	717	1 660	- 66,08 %
RFA/Divers	(98)	(167)	
Total	8 071	11 465	- 29,60 %

Conformément aux tendances du marché, la famille TV Individuel enregistre une forte baisse (- 35,46 % par rapport au premier semestre 2011) liée à la fin du « switch off analogique » et à la chute des ventes d'adaptateurs.

La famille TV Collectif enregistre également une baisse très importante (- 47,34 % par rapport au premier semestre 2011) sous l'effet conjugué de la baisse des ventes d'équipements pour le basculement au tout numérique, particulièrement pour l'offre Fransat Pro.

La famille Portier/Sécurité enregistre une légère croissance (+ 3,97 % par rapport au premier semestre 2011).

En l'absence de nouveaux investissements des câblo-opérateurs et de projets de distribution de la TV sur IP, notamment à l'Export, la famille Réseaux chute (- 66,08 % par rapport au premier semestre 2011).

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

La société TONNA ELECTRONIQUE n'étant plus tenue à l'établissement de comptes consolidés depuis l'exercice 2009, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

3.2 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes semestriels sont établis selon les règles et méthodes résultant du Plan Comptable Général adopté le 29 avril 1999 par le Comité de la Réglementation Comptable et à jour des règlements postérieurs dudit Comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Soutien de l'actionnaire majoritaire ;
- Respect du plan de continuation par TONNA ELECTRONIQUE ;
- Maintien d'une activité permettant de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Il pourrait y avoir une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE, jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2013.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

- Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement entièrement amortis, de concessions et brevets amortissables sur 5 ans et de logiciels ainsi que des frais de recherche et développement engagés pour le développement de deux logiciels, dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon leur coût de revient, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal. Il doit être précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité ;
- la part sous-traitance est affectée d'un coefficient global d'encadrement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

Les prestations de services sont enregistrées au fur et à mesure de leur réalisation.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2011, à savoir :

- un taux d'actualisation de 4,8 %,
- une évolution annuelle des salaires de 2 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de Recherche et Développement :

TONNA enregistre ses dépenses de Recherche et Développement directement en charges sur l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	30 juin 2012
Frais de Recherche et Développement	481	-	-	481
Concessions brevets	564	1	-	565
Fonds de commerce	378	-	-	378
Autres immobilisations	60	-	-	60
Total valeurs brutes	1 483	1	-	1 484
Amortissements	(1 483)		-	(1 483)
Total valeurs nettes	0	1	-	1

4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2012	Amortissements au 30 juin 2012	Valeurs nettes au 30 juin 2012
Terrains	20	-	20
Constructions	1 405	(766)	639
Installations et agencements	876	(859)	17
Matériel industriel et outillage	1 856	(1 811)	45
Installations & agencements divers	27	(27)	-
Matériel de transport	16	(16)	-
Mobilier et matériel de bureau	688	(672)	16
Total	4 888	(4 151)	737

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2012
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	868	8	-	876
Matériel industriel et outillage	1 856	-	-	1 856
Installations & agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	686	2	-	688
Total	4 878	10	-	4 888

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2011	Dotations aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2012
Terrains	-	-	-	-
Constructions	749	17	-	766
Installations & agencements	855	4	-	859
Matériel industriel et outillage	1 797	14	-	1 811
Installations et agencements divers	27	-	-	27
Matériel de transport	16	-	-	16
Mobilier et matériel de bureau	669	3	-	672
Total	4 113	38	-	4 151

4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2012 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2012	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2012	Valeurs brutes 31/12/2011	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2011
Matières premières	2 510	(938)	1 572	2 555	(1 166)	1 389
En-cours de production	933	(507)	426	1 187	(572)	614
Biens et services	1 055	(332)	723	1 182	(367)	815
Marchandises	1 917	(640)	1 277	1 964	(625)	1 340
Total	6 415	(2 417)	3 998	6 888	(2 730)	4 158

Les stocks de l'usine de Mondelange correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock d'en-cours de production.

4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2012 s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Clients et comptes rattachés	825	912
Dépréciation clients	(126)	(213)
Sous-total	699	699
Clients - Produits à facturer	-	5
Total	699	704

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe un contrat d'affacturage (avec la Compagnie Générale d'Affacturage pour la France) dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Au 30 juin 2012, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 3 512 K€ (contre 5 056 K€ au 30 juin 2011).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2012 s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Fonds de garantie et créances Factor	512	533
Divers produits à recevoir	1	2
Créances fiscales	107	167
Fournisseurs, avoirs à recevoir	437	679
Créances sociales	26	24
Divers	76	172
Autres créances brutes	1 159	1 577
Dépréciation (poste Divers)	(12)	(12)
Autres créances nettes	1 147	1 565

4.6 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Créances clients et comptes rattachés	-	5
Autres créances		
- Créances fournisseurs	437	679
- Créances sociales	3	6
- Créances fiscales	7	7
- Créances diverses	1	2

4.7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Charges d'exploitation	105	57

4.8 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES :

Au 30 juin 2012, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres et autres fonds propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2011	Affectation des résultats aux réserves	Résultat 30 juin 2012	Reclassement	Montant au 30 juin 2012
Capital	7 196				7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854				2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198				198
Autres réserves	3 398				3 398
Report à nouveau	(15 846)	133			(15 713)
Résultat exercice	133	(133)	(511)		(511)
Total capitaux propres	(2 067)	-	(511)	-	(2 578)
Autres fonds propres	-	-	-	1 213	1 213
Total capitaux propres et autres fonds propres	(2 067)	-	(511)	1 213	(1 365)

Le reclassement du compte courant FINANCIERE TONNA en « Autres fonds propres » est lié à la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

4.9 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2011	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2012
Provisions pour litiges personnel	15	-	-	(10)	5
Provisions pour litiges hors personnel	5	-	-	-	5
Provisions pour garanties clients	27	-	-	-	27
Total	47	-	-	(10)	37

4.10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	20	-	-	20
Dépôts et cautionnements	-	10	-	10
Total hors compte courant	20	10	-	30

4.11 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	10	56	17	83
RJ Remboursement AGS	120	693	211	
RJ Dettes organismes sociaux	224	355	160	1 763
RJ Dettes fiscales	37	210	64	311
RJ Passif fournisseurs	25	147	567	739
RJ Passif Clients	-	1	13	
RJ Passif divers débiteurs	15	70	21	120
Total hors compte courant	431	1 532	1 053	3 016

b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et cptes rattachés	421			421
SS et organismes sociaux	351			
Charges à payer	76			427
Autres impôts et assimilés	77			
Taxe sur valeur ajoutée	217			294
Emprunts et dettes	20			20
Fournisseurs et cptes rattachés	3 631			3 631
Autres dettes	286			286
Dépôts et cautionnements		10		10
Total hors compte courant	5 079	10		5 089

4.12 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	20	5
Dettes fournisseurs	440	622
Personnel et comptes rattachés	400	291
Sécurité sociale et organismes sociaux	214	195
Etat et collectivités	32	11
Autres dettes	286	493

4.13 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011	31 décembre 2010
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	83	81		
Autres créances (1)	394	515		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (3)	-	1 213		
Autres fonds propres (3)	1 213	-		
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	1 817	1 461		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

1. Un avoir a été comptabilisé à hauteur de 362 814 euros TTC au 30 juin 2012 au titre de la remise de fin d'année sur les achats effectués par la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES.
2. TONNA ELECTRONIQUE a recours à des prestations de services administratifs réalisées par la société FINANCIERE PONTOISE. Cette dernière s'implique également dans la gestion et la définition

de la stratégie de TONNA ELECTRONIQUE. A ce titre, une provision pour facture non parvenue a été comptabilisée à hauteur de 11 960 euros TTC au 30 juin 2012.

3. Le reclassement du compte courant FINANCIERE TONNA en « Autres fonds propres » est lié à la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

4.14 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
France	7 773	11 130
Export	298	335
Total	8 071	11 465

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS et indemnités de prévoyance (15 K€ contre 23 K€ au 30 juin 2011) et à des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique (28 K€ contre 30 K€ au 30 juin 2011).

5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2012 est une perte de 481 K€ contre un bénéfice de 38 K€ au 30 juin 2011.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Sous-traitance	176	260
Transport	248	263
Déplacements	145	137
Entretien et fournitures	111	117
Publicité	77	106
Loyers	132	134
Télécom	50	57
Personnel intérimaire	9	12
Honoraires et commissions	199	178
Assurances	29	32
Divers	41	36
Total	1 217	1 332

5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2012 est une perte de 29 K€ contre une perte de 45 K€ au 30 juin 2011.

5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Comme au 30 juin 2011, le résultat exceptionnel au 30 juin 2012 est non significatif.

5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 18 083 K€ au 30 juin 2012 contre 17 558 K€ au 31 décembre 2011.

6. FACTEURS DE RISQUES

6.1 - Risque de liquidité

Risque lié au non respect du plan de continuation

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2012, il reste 3 016 K€ de dettes remboursables sur 6 ans (contre 3 400 K€ au 31 décembre 2011) dont 431 K€ à rembourser à moins d'un an (contre 430 K€ au 31 décembre 2011).

La société considère qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois). La société bénéficie par ailleurs d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2013.

Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société

La société dispose d'un plafond de financement de 5 M€ auprès du factor CGA. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 3 423 K€ au 30 juin 2012 (contre 3 965 K€ au 31 décembre 2011).

6.2 - Risque de change

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs d'autant que les achats de produits du sud-est asiatique sont réalisés auprès de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte du groupe.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

6.3 - Risque de taux

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

6.4 - Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 699 K€ (contre 704 K€ au 31 décembre 2011).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

7. AUTRES ELEMENTS

7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 36 K€.

7.2 - EFFECTIF

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Cadres et assimilés cadres	43	46
Techniciens	22	22
Ouvriers et employés	6	7
Total	71	75

7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 ^{er} semestre 2012	31 décembre 2011
Indemnités de fin de carrière (1)	338	334
Nantissements sur titres	-	10
Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 7 K€ .

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 311 K€ au 30 juin 2012 contre 355 K€ au 31 décembre 2011.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (1 415 K€ au 30 juin 2012 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Enfin, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est engagé à soutenir financièrement la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2013.

Droit individuel de formation

Le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés de la société au 30 juin 2012 est de 7 080 heures contre 7 075 heures au 31 décembre 2011.

Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FINANCIERE PONTOISE
Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros
Siège social: 29, rue Monte à Regret 10400 PONT-SUR-SEINE
420 988 305 R.C.S. TROYES

7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

NEANT

II – Le rapport semestriel d'activité

A – Les événements importants du premier semestre

1. Respect du plan de continuation

Il est rappelé qu'aux termes d'un jugement du 1^{er} juin 2010, le Tribunal de Commerce de REIMS a fait droit à la requête présentée par la société TONNA ELECTRONIQUE et ordonné la modification du plan de continuation et d'apurement du passif de la société TONNA ELECTRONIQUE arrêté en date du 15 mai 2008 ainsi qu'il suit :

Pour les créanciers qui avaient opté pour un règlement à 100 % de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010, représentant une annuité de 5 %, par moitié au 15 mai 2017 et 15 mai 2018, soit un échéancier résiduel modifié comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié
15/05/2011	5 %	5 %
15/05/2012	5 %	5 %
15/05/2013	10 %	10 %
15/05/2014	10 %	10 %
15/05/2015	15 %	15 %
15/05/2016	15 %	15 %
15/05/2017	15 %	17,5 %
15/05/2018	15 %	17,5 %

Pour les créanciers qui avaient opté pour un règlement partiel (40 %) de leur créance :

Report de l'échéance du 15 mai 2010, représentant une annuité de 15 %, par moitié au 15 mai 2011 et 15 mai 2012 (exception faite des créanciers ayant expressément refusé la modification proposée, dont le solde de la créance a été réglé au 15 mai 2010), soit un échéancier résiduel modifié comme suit :

	Echéancier initial	Echéancier modifié
15/05/2011	-	7,5 %
15/05/2012	-	7,5 %

L'échéance du 15 mai 2012 a ainsi été réglée pour un montant de 264 K€, soit l'échéancier actualisé suivant, compte tenu des règlements déjà effectués :

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
265	266	266	399	399	466	737

Soit un échéancier actualisé total de 2 533 K€

Pour mémoire, l'échéancier initial est rappelé ci-dessous :

En K€, hors intérêts in fine

Echéance du 15/08/08	Echéance du 15/05/09	Echéance du 15/05/10	Echéance du 15/05/11	Echéance du 15/05/12	Echéance du 15/05/13	Echéance du 15/05/14	Echéance du 15/05/15	Echéance du 15/05/16	Echéance du 15/05/17	Echéance du 15/05/18
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670

Soit un échéancier initial total de 3 801 K€

2. Baisse de l'activité

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 s'établit à 8 071 K€, en baisse de près de 30 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2011.

	30/06/2012	30/06/2011	Variation
Chiffre d'affaires			
TV Individuel	1 991	3 085	- 35,46 %
TV Collectif	1 744	3 312	- 47,34 %
Portier/Sécurité	3 717	3 575	+ 3,97 %
Réseaux	717	1 660	- 66,08 %
RFA/Divers	(98)	(167)	
Total	8 071	11 465	- 29,60 %

Conformément aux tendances du marché, la famille TV Individuel enregistre une forte baisse (- 35,46 % par rapport au premier semestre 2011) liée à la fin du « switch off analogique » et à la chute des ventes d'adaptateurs.

La famille TV Collectif enregistre également une baisse très importante (- 47,34 % par rapport au premier semestre 2011) sous l'effet conjugué de la baisse des ventes d'équipements pour le basculement au tout numérique, particulièrement pour l'offre Fransat Pro.

La famille Portier/Sécurité enregistre une légère croissance (+ 3,97 % par rapport au premier semestre 2011).

En l'absence de nouveaux investissements des câblo-opérateurs et de projets de distribution de la TV sur IP, notamment à l'Export, la famille Réseaux chute (- 66,08 % par rapport au premier semestre 2011).

3. Evolution de l'endettement financier (y compris dettes nettes liées au redressement judiciaire et financement net du factor)

	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20	5
Dettes Factor	3 371	3 893
Dettes RJ	3 016	3 400
Compte courant FINANCIERE TONNA	-	1 213
Dettes financières brute	6 407	8 511
Avances (RJ et Factor)	(395)	(538)
Trésorerie	(5)	(40)
Dettes financières nette	6 007	7 923

La baisse de l'endettement financier est liée à celle des dettes RJ et Factor ainsi qu'au reclassement du compte courant FINANCIERE TONNA en « Autres fonds propres » suite à la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif depuis le 15 mai 2008. Dans ce cadre, son principal actionnaire, la société FINANCIERE PONTOISE, a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2013 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2012 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 - Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2012 (§ 6 - Facteurs de risques).

Par ailleurs, il est rappelé que la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2013 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2012 6 mois	30/06/2011 6 mois
Avantages à court terme	36	36
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Paiement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés FINANCIERE PONTOISE, PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP, UTEM et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
 - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique pour 19 K€ (contre 13 K€ au premier semestre 2011), de matériels électroniques pour 174 K€ (contre 348 K€ au titre du premier semestre 2011) ;
 - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels pour 2 803 K€ (contre 2 735 K€ au titre du premier semestre 2011).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2012 (§ 4.13 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

III – L'attestation des personnes responsables des informations

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Patrice PETIT – Directeur Général Délégué

IV – Le rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – Société Anonyme, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2012 ont été réalisées dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2011. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée au paragraphe 3.2 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant au paragraphe 4.11.

2 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 28 septembre 2012

KPMG Audit IS

François PLAT
Associé